



Ma maison louer ,sans que j'en sache rien..

Par **rachel**, le **30/04/2009** à **22:12**

Bonjour, je suis coproprietaire avec mon ancien ami d une maison, celui ci ,ne paye plus les loyer depuis que j ai fait un dossier en banque de france pour suendettement , car je ne pouvais plus payer mon loyer actuel + charges et 4 enfants, je me retrouve donc avec la totalité de la dette qui s'elève a 110 000 €,en attendant ma demande au tribunal ,on m as conseillé de porter plainte , car ce monsieur a pres avoir renover la maison a fait signé un baille de location,et je n ais signé aucun papier , ce monsieur touche bien sur les loyés,ainsi que les cautions ; et je continue a payer 450€ a la banque de france en attendant que la banque elle , solde le bien en question, quel recours pui-je avoir , c'est tres urgent merci de votre votre reponse cordialement ,
rachel..,